

Conseil Communautaire
Mercredi 26 septembre 2018
Maison des Associations - Bourg-Achard



INTRODUCTION

OUVERTURE DE SEANCE

-  Appel / Pouvoirs / Désignation du secrétaire de séance
-  Validation des procès-verbaux
des conseils communautaires des 7 juin et 5 juillet 2018





Admission en non-valeur (Budget principal)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

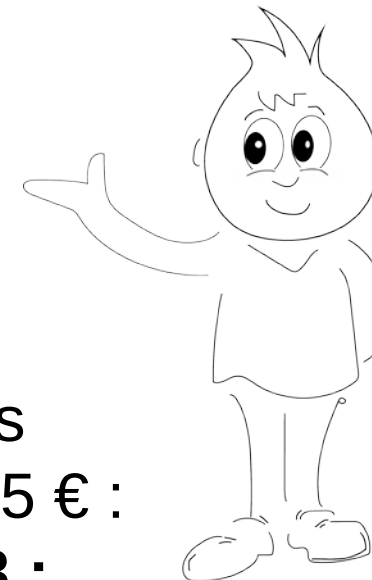
➔ **D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des recettes énumérées comme suit pour un montant total de 14 884,55 € :

Sur l'exercice 2013 pour les courriers du 13 mars 2018 :

86 Titres d'une valeur inférieure à 100 € pour un total de 2 068,88 €

9 Titres d'une valeur comprise entre 100 € et 1000 € pour un total de 2 475,36 €

1 Titre d'une valeur supérieure ou égal à 5 000 € pour un total de 7 589,96 €

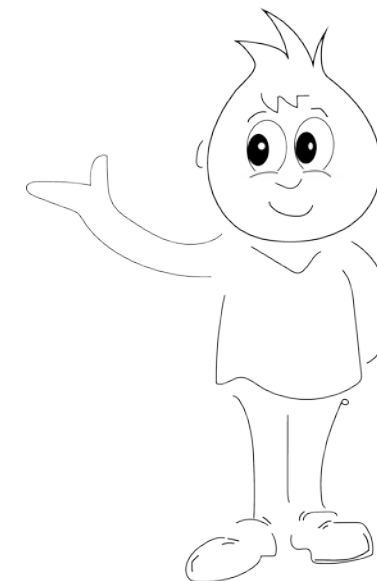




Admission en non-valeur (Budget principal)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** la prévision au chapitre 65, article 6541
pour un total minimum pour cette délibération de 12 134,20 €





Admission en non-valeur (Budget annexe SAD)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des recettes énumérées comme suit pour un montant total de 4 973,94 € :

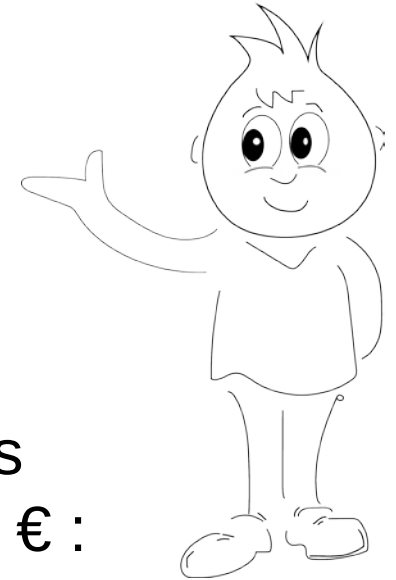
Sur l'exercice 2013 :

19 Titres d'une valeur inférieure à 100 € pour un total de 579,99 €

17 Titres d'une valeur comprise entre 100 € et 1000 €

pour un total de 4 393,95 €

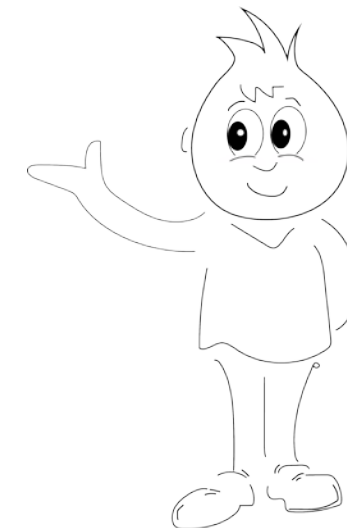
➔ **D'APPROUVER** la prévision budgétaire au chapitre 65, article 6541, pour un total minimum pour cette délibération de 4 973,94 €





Admission en non-valeur (Budget annexe SPANC)

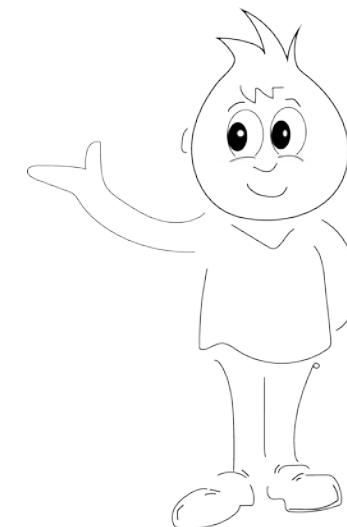
Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :



➔ **D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des recettes énumérées comme suit pour un montant total de 66,67 € :
Sur l'exercice 2012 : Code T77520960012 , Code T77521070012
Sur l'exercice 2013 : Code T77518250012, Code T77519960012

➔ **D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des recettes énumérées comme suit pour un montant total de 160,99 € :
Sur l'exercice 2014 : Code T711028410012, Code T711020110012
Sur l'exercice 2015 : Code T711027870012, Code T711021900012



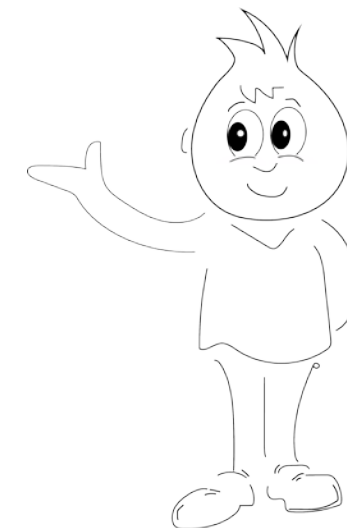


Admission en non-valeur (Budget annexe SPANC)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des recettes
énumérées comme suit pour un montant total de 160,99 € :
Sur l'exercice 2016 : Code T711022640012, Code T711021980012
Sur l'exercice 2017 : Code T711029370012, Code T705403040048





Admission en non-valeur (Budget annexe SPANC)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des recettes
énumérées comme suit pour un montant total de 4 510,50 € :

Sur l'exercice 2013 :

198 Titres d'une valeur inférieur à 100 € pour un total de 3 538,35 €

4 Titres d'une valeur comprise entre 100 € et 1000 €
pour un total de 972.15 €



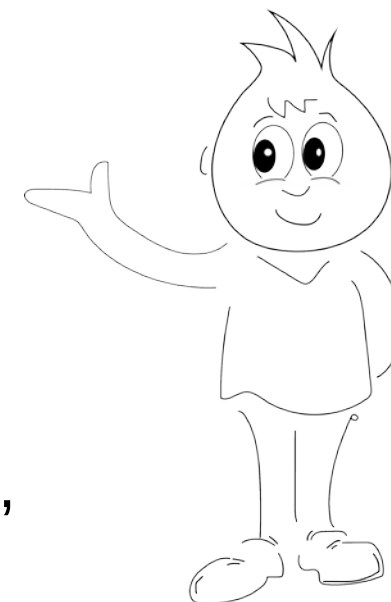


Admission en non-valeur (Budget annexe SPANC)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** la prévision budgétaire au chapitre 65,
article 6541 pour un total minimum pour cette délibération
de 4 510,50 €

➔ **D'APPROUVER** la prévision budgétaire au chapitre 65,
article 6542 pour un total minimum pour cette délibération
de 227,66 €





	Dépenses		
	60613	Chauffage urbain	20 822,00 €
	611	Contrats de prestations de services	- 66 400,00 €
	6231	Annonces et insertions	- 300,00 €
Chapitre	0 11	Charges de gestion courante	- 45 878,00 €
	6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00 €
Chapitre	0 12	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00 €
	6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	24 360,00 €
	6541	Créances admises en non valeur	16 000,00 €
	6542	Créances éteintes	14 000,00 €
	65548	Contributions aux organismes de regroupement - Autres contributions	76 000,00 €
	657358	Subventions de fonctionnement aux organismes publics - Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier - Autres Groupements	38 410,00 €
	65738	Subventions de fonctionnement aux organismes publics - Autres organismes publics	46 400,00 €
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	215 170,00 €
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	42 000,00 €
	678	Autres charges exceptionnelles	53 952,00 €
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	95 952,00 €
TOTAL DES DEPENSES			272 244,00 €





Recettes			
	Imputation	Libellé	Montant
	7066	Redevances et droits des services à caractère social	- 70 000,00 €
	70872	Remboursements de frais - par la collectivité de rattachement	- 15 000,00 €
Chapitre	70	Produits de gestion courante	- 85 000,00 €
	73111	Taxes foncières et d'habitation	176 363,00 €
Chapitre	73	Impôts et taxes	176 363,00 €
	74126	Dotation de compensation des groupements de communes	23 372,00 €
	7478	Autres organismes	- 24 000,00 €
	74833	État - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	6,00 €
	74834	État - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	201,00 €
	74835	État - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	2 602,00 €
Chapitre	74	Dotations et participations	2 181,00 €
	752	Revenus des immeubles	- 51 000,00 €
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	- 51 000,00 €
	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	180 500,00 €
	7788	Produits exceptionnels divers	49 200,00 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels	229 700,00 €
TOTAL DES RECETTES			272 244,00 €





Section d'investissement Budget Principal

Dépenses			
	165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00 €
Chapitre	16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00 €
	202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	15 305,00 €
Chapitre	20	Immobilisation incorporelles	15 305,00 €
	2111	Terrains nus	31 500,00 €
Chapitre	21	Immobilisation corporelles	31 500,00 €
	2235	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	700,00 €
Chapitre	22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	700,00 €
	2313	Constructions	23 000,00 €
Chapitre	23	Immobilisation en cours	23 000,00 €
	261	Titres de participation	- 6 600,00 €
Chapitre	26	Participations et créances rattachées à des participations	- 6 600,00 €
TOTAL DES DEPENSES			67 905,00 €
Recettes			
	Imputation	Libellé	Montant
	1641	Emprunts en euros	67 905,00 €
Chapitre	16	Emprunts et dettes assimilées	67 905,00 €
TOTAL DES RECETTES			67 905,00 €



Décision modificative n°1 (Budget annexe ADS)



FINANCES

Section de fonctionnement Budget Annexe Autorisation du Droit des Sols			
Dépenses			
	Imputation	Libellé	Montant
	0 22	Dépenses imprévues	- 60,00 €
Chapitre	0 22	Dépenses imprévues	- 60,00 €
	0 23	Virement à la section d'investissement	60,00 €
Chapitre	0 23	Dépenses imprévues	60,00 €
TOTAL DES DEPENSES			- €
Section d'investissement Budget Annexe Autorisation du Droit des Sols			
Dépenses			
	Imputation	Libellé	Montant
	2051	Concessions et droits similaires	- 310,00 €
Chapitre	20	Immobilisations incorporelles	- 310,00 €
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	- 190,00 €
	2184	Mobilier	560,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	370,00 €
TOTAL DES DEPENSES			60,00 €
Recettes			
	Imputation	Libellé	Montant
	0 21	Virement de la section de fonctionnement	60,00 €
Chapitre	0 21	Virement de la section de fonctionnement	60,00 €
TOTAL DES RECETTES			60,00 €





Décision modificative n°1 (Budget annexe SAD)

Section de fonctionnement Budget Annexe Service d'Aide à Domicile			
Dépenses			
	Imputation	Libellé	Montant
	61561	Informatique	15 900,00 €
	6188	Autres frais divers	1 900,00 €
	627	Services bancaires et assimilés	10,00 €
	6718	Autres charges exceptionnelles sur opération	1 100,00 €
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00 €
	678	Autres charges exceptionnelles	450,00 €
Groupe	3		24 360,00 €
TOTAL DES DEPENSES			24 360,00 €
Recettes			
	Imputation	Libellé	Montant
	7488	Subventions d'exploitation et participations	24 360,00 €
Groupe	2		24 360,00 €
TOTAL DES RECETTES			24 360,00 €





Solde de la participation au capital de l'Agence France Locale

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DÉCIDER** d'autoriser le Président à mandater et signer
tout document afférent au versement du dernier acompte de 6 600 €
constituant l'entrée initiale au capital de l'Agence France Locale
pour l'ex Communauté de Communes d'Amfreville la Campagne





Assainissement collectif Protocole de fin de contrat

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **D'APPROUVER** le protocole de fin de contrat présenté ce jour
- ➔ **D'AUTORISER** le Président à signer ce protocole





Assainissement non collectif Frais administratifs - opérations groupées de réhabilitation des installations

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPLIQUER** les montants proposés qui seront répercutés
aux usagers bénéficiaires des programmes de réhabilitation



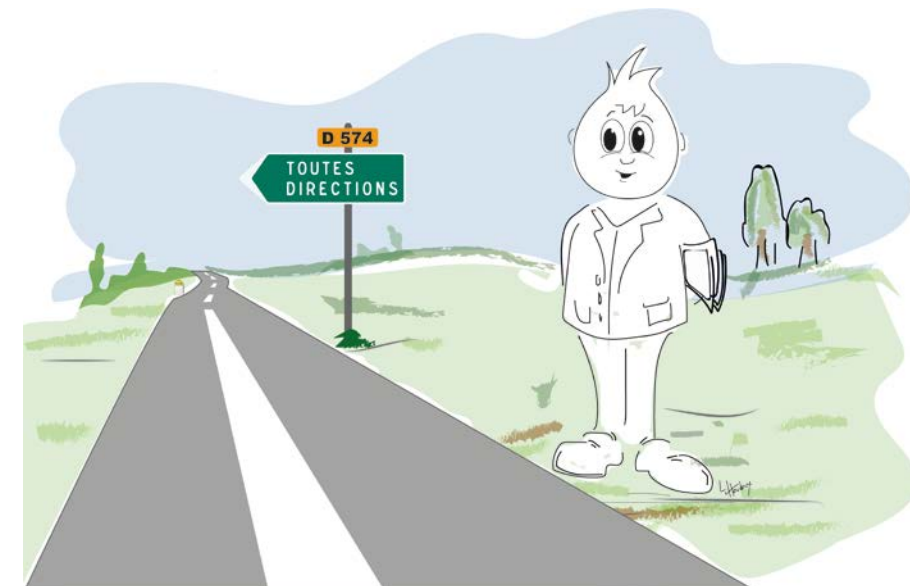


VOIRIE

Conventions de rétablissements des voies

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **DE VALIDER** le principe de conventionnement avec la SAPN pour le rétablissement des voies
- ➔ **D'AUTORISER** le Président à signer les conventions



Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie





TOURISME

Règlement de location du gîte de groupe Panorama

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

 **D'AUTORISER** le Président à signer et mettre en place
le règlement intérieur du gîte de groupe du Panorama



Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie





Tarification des prestations et services proposés par l'office de tourisme



Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** la tarification 2019 pour les services et produits proposés par la Régie de l'office de tourisme comme suit :





Tarification des prestations et services proposés par l'office de tourisme

Services/produits	Tarifs
Visites commentées animées par les agents de tourisme	4€ par personne Gratuité pour le ou les chauffeurs, le accompagnateur(s)
Animations proposées par l'office de tourisme	3€ par adulte – Gratuit pour les moins de 12 ans
Vente de télécopies	Envoi en France : 1€ Envoi à l'étranger : 1€50 Réception : 1€
Photocopies noir et blanc	A4 (max de 500 copies) : 0€10 cts par copie A3 (max de 250 copies) : 0€20 cts par copie
Photocopies couleur	A4 (max de 500 copies) : 0€20 cts par copie A3 (max de 250 copies) : 0€30 cts par copie





Tarification des prestations et services proposés par l'office de tourisme

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer les pièces et actes relatifs à cette tarification

➔ **DE NOTER** que cette tarification sera révisée annuellement avant chaque 1er janvier de l'année suivante





TOURISME

Sélection des circuits Roumois Seine au Topoguide 2019 de l'Eure à Pied édité par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :



- ➔ **D'APPROUVER** la sélection de circuits proposée
- ➔ **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à ce sujet



Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton - Définition du périmètre

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :



➔ **DE VALIDER** le projet de périmètre du syndicat d'aménagement du bassin de l'Iton

➔ **DE VALIDER** le projet des statuts pour la création du syndicat d'aménagement du bassin de l'Iton





ORGANISMES EXTERIEURS

Convention avec la Mission Locale de Louviers - Val de Reuil pour l'année 2018

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer la convention pour l'année 2018
avec la Mission Locale de Louviers - Val de Reuil et de lui attribuer
une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 200 €
pour l'année 2018



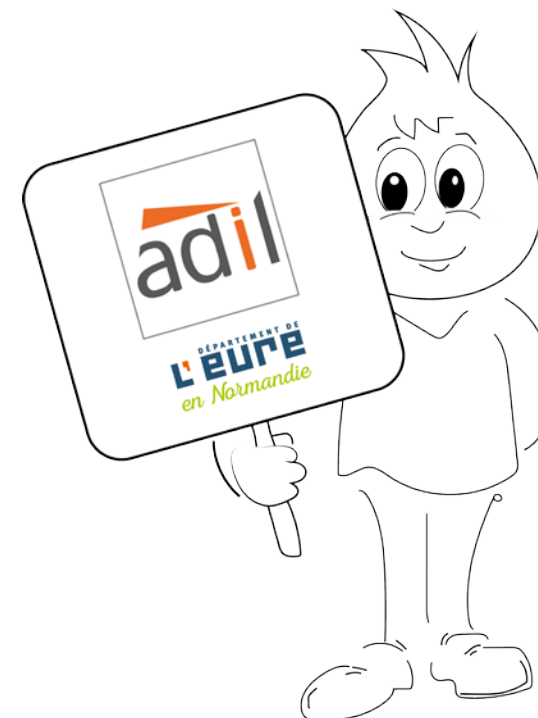


Délégation de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier touristique au Département de l'Eure (ADIL)

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ **DE DONNER** son accord à la reconduction de la subvention de 1600 € au profit de l'ADIL pour l'année 2018

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents afférents



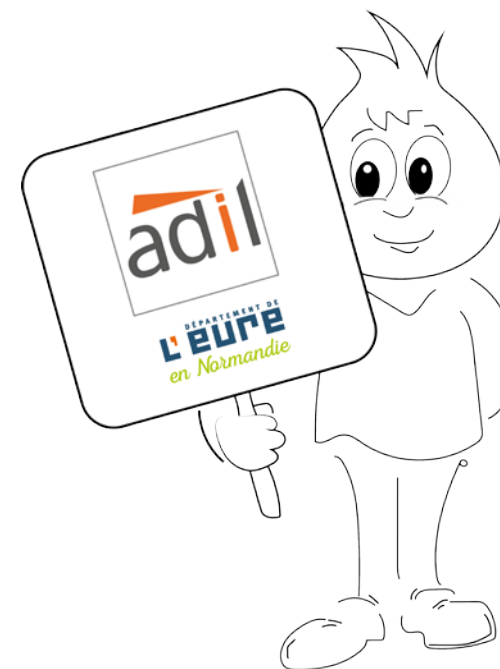


Délégation de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier touristique au Département de l'Eure (ADIL)

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ **DE DONNER** son accord pour engager une réflexion avec l'ADIL en vue de l'évolution du service qui serait, le cas échéant, à traduire dans une convention de partenariat

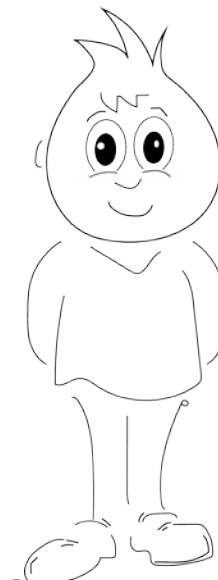
➔ **D'INSCRIRE** les crédits destinés au financement des dépenses afférentes au budget de l'exercice 2018



Création et suppression de poste suite à réussite à examen professionnel



RESSOURCES HUMAINES



Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'ADOPTER** la modification du tableau des emplois proposée.
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges
de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012.





Tableau des effectifs arrêté au 1er septembre 2018

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

 **DE SUPPRIMER** les postes comme suit :

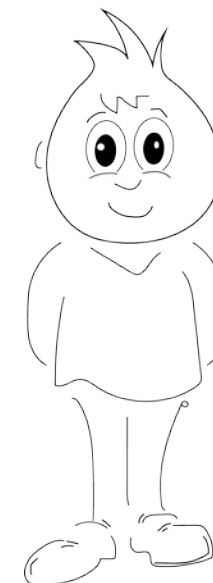




Tableau des effectifs arrêté au 1er septembre 2018

- 1 poste d'attaché territorial
- 2 postes de rédacteurs principaux 1ère classe
- 2 postes de rédacteurs territoriaux
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet
- 1 poste d'ingénieur hors classe
- 1 poste de technicien principal 1ère classe
- 1 poste de technicien territorial
- 1 poste d'agent de maîtrise principal

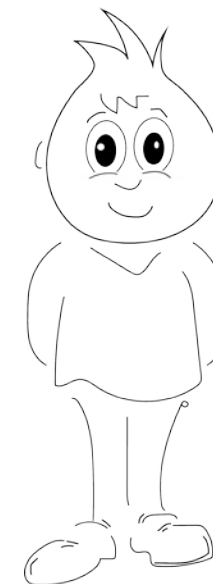




Tableau des effectifs arrêté au 1er septembre 2018

- 1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe, poste TNC
- 4 postes d'adjoints techniques principaux 2ème classe, dont 1 poste TNC
- 5 postes d'adjoints techniques territoriaux, dont 3 postes TNC
- 2 postes de puéricultrice de classe normale
- 49 postes d'agents sociaux TNC
- 1 poste d'animateur principal 2ème classe
- 1 poste d'animateur territorial
- 14 postes d'adjoints d'animation territoriaux

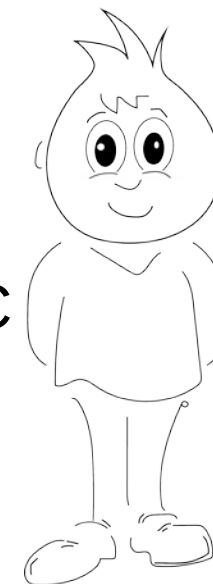
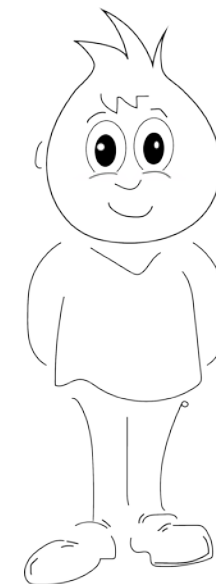




Tableau des effectifs arrêté au 1er septembre 2018

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

 **D'ADOPTER** le tableau des effectifs proposé en annexe

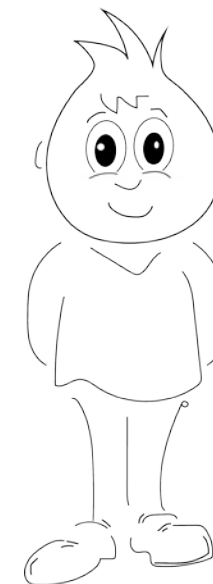




Création et suppression de postes suite à modification durée hebdomadaire de service (service enfance et service bâtiments)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** le Président à procéder à la suppression
des postes suivants :

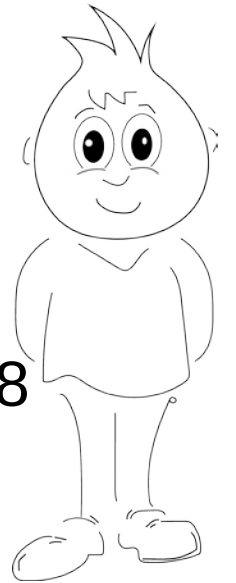


Création et suppression de postes suite à modification durée hebdomadaire de service (service enfance et service bâtiments)



RESSOURCES HUMAINES

- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 7 heures 24 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 10 heures, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 16 heures 30 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique principal 2ème classe d'une durée hebdomadaire de service de 6 heures 42 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 17 heures 30 minutes, à compter du 1er janvier 2019

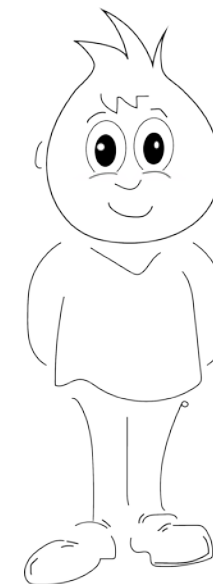




Création et suppression de postes suite à modification durée hebdomadaire de service (service enfance et service bâtiments)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

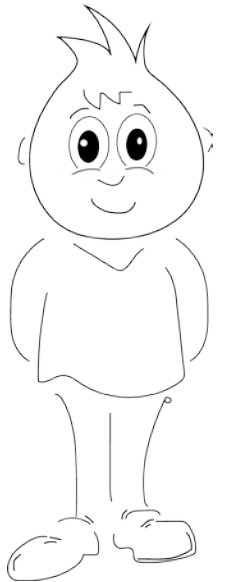
➔ **D'AUTORISER** le Président à procéder
à la création des postes suivants :





Création et suppression de postes suite à modification durée hebdomadaire de service (service enfance et service bâtiments)

- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 11 heures 54 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 9 heures 22 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 10 heures 54 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique principal 2ème classe d'une durée hebdomadaire de service de 4 heures 14 minutes, à compter du 1er octobre 2018
- un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 11 heures 30 minutes, à compter du 1er janvier 2019

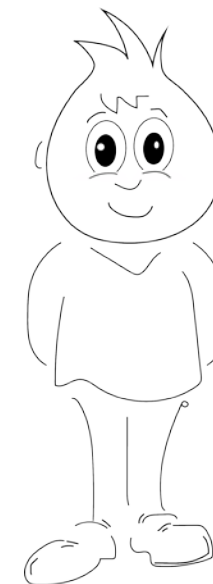




Création et suppression de postes suite à modification durée hebdomadaire de service (service enfance et service bâtiments)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE PROCEDER** à la modification du tableau des effectifs
en conséquence



Mise en place du RIFSEEP - Part CIA

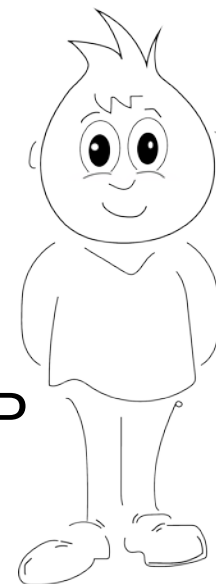


**RESSOURCES
HUMAINES**

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'ABROGER** la décision n° B/78-2017 instaurant le RIFSEEP
pour la seule composante IFSE

➔ **D'ADOPTER** la mise en place RIFSEEP au 1er octobre 2018,
I.F.S.E. et C.I.



Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



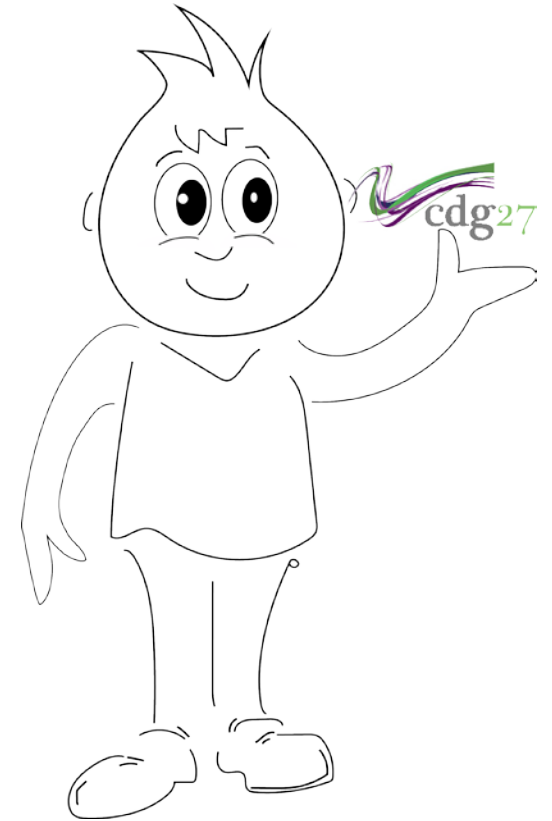


RESSOURCES HUMAINES

Adhésion au contrat de groupe prévoyance avec le CDG 27

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'ACCEPTER** la proposition exposée
dans la note de synthèse du conseil de ce jour

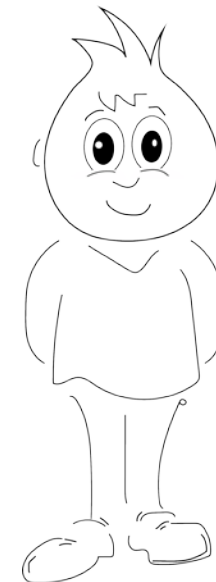




Participation employeur à la complémentaire santé et prévoyance

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE PARTICIPER** à compter du 1er janvier 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents titulaires, stagiaires et contractuels, choisissent de souscrire en matière de santé

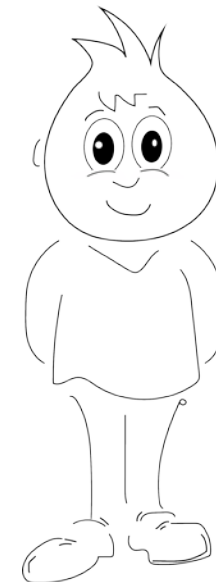




Participation employeur à la complémentaire santé et prévoyance

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE VERSER** une participation financière forfaitaire mensuelle de X € au titre de la complémentaire santé. Cette participation sera versée à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé labellisée et dans la limite de la cotisation qui serait due par l'agent en l'absence de participation



Convention d'adhésion au service médecine du CDG27

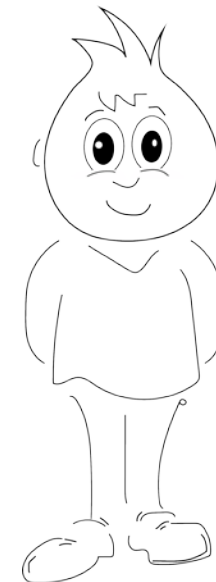


RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer la convention
à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce,
conformément à l'exemplaire exposé ci-après

➔ **D'AUTORISER** le Président à procéder à toutes les formalités afférentes





QUESTIONS DIVERSES

